

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 52

Artikel: L'ami de Juste-Olivier
Autor: Olivier, Juste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Gêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Limier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,50.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'ami de Juste-Olivier.

Le monde lettré de Lausanne a inauguré vendredi 23 décembre, à l'occasion du centenaire de la naissance de Sainte-Beuve, une plaque encastrée dans la façade de l'ancienne Académie et portant, avec un médaillon de l'auteur des *Lundis* — œuvre de M. Raphaël Lugeon, d'après David d'Angers, — une inscription rappelant que Sainte-Beuve a professé à Lausanne, de 1837 à 1838, son cours sur Port-Royal, origine du célèbre ouvrage qu'il dédia à ses auditeurs lausannois.

Sainte-Beuve passe pour un esprit extrêmement ondoyant, et l'on reproche à ses œuvres de manquer d'âme, de larguer d'idées. Il n'en reste pas moins que ses *Portraits littéraires*, ses *Lundis* et *Nouveaux Lundis*, son *Histoire de Port-Royal*, le mettent au premier rang des critiques.

On n'ignore pas que c'est à Juste Olivier que l'Académie de Lausanne dut l'honneur de le posséder au nombre de ses professeurs. Sainte-Beuve n'eut pas d'amis plus fidèles que le poète vaudois. C'est Juste Olivier qui l'attira chez nous et qui obtint pour lui la chaire qu'il devait illustrer avec tant d'éclat.

A la mort d'Olivier, on trouva dans ses papiers un pli non décacheté et portant cette suscription : « Ceci est mon testament ». Ce testament, écrit tout entier de la main de Sainte-Beuve, sur papier timbré, le 20 avril 1844, a été annulé par d'autres, postérieurs ; mais il est intéressant pour nous, dit Eugène Rambert, en ce qu'il montre combien était grande la confiance de Sainte-Beuve en Olivier, combien sincère son amitié. Il lui lègue sa bibliothèque, il le nomme son exécuteur testamentaire, et il l'institue, pour le cas où sa mère serait morte, son légataire universel. « Je lui lègue, dit-il, tout ce qui m'appartient en maisons, rentes ou autres propriétés, y compris mes œuvres littéraires. »

L'Université de Lausanne a raison de célébrer la mémoire de celui qui fut un des flambeaux de l'Académie dont elle est la fille. Elle se souviendra aussi, nous aimons à le croire, que Juste Olivier occupa de 1838 à 1845 la chaire d'histoire, spécialement créée pour lui, qu'il tient dans les lettres de notre pays une place bien autrement grande que Sainte-Beuve, et qu'il attend encore le monument que lui doit le canton dont il fut un des plus dignes fils et le chantre le mieux inspiré.

Il y a quelques années, notre journal lança un appel en faveur d'un monument à élever à Juste Olivier. Les souscriptions recueillies sont déposées à la Banque cantonale ; leur montant, au 30 juin dernier, était, intérêts compris, de fr. 788.50.

Le *Conteur* se propose de prendre très prochainement l'initiative de la constitution d'un comité, auquel incomberait la mission de continuer la campagne, afin de parfaire, le plus tôt possible, la somme nécessaire à la réalisation de cette œuvre patriotique. Des pourparlers sont engagés, à ce sujet, avec plusieurs personnes.

Il faut tout voir du bon côté.

Ministre du saint Evangile,
Tu dis : « Les temps sont difficiles,
L'heure est à l'incrédulité !... »
Pourtant, toute foi n'est pas morte.
Des temples a-t-on clos les portes ?
Il faut tout voir du bon côté !

Vieux éducateur de l'enfance
Qui pestes contre l'ignorance,
Et qui l'arrêtes, dépité,
Ne vaut-il pas mieux que tu passes
Pour en savoir plus que ta classe ?
Il faut tout voir du bon côté !

Peuple, faut-il que je te plaigne,
Quand tu répètes qu'on te saigne,
Que les impôts ont augmenté ?
N'es-tu pas co-propriétaire
Du plus beau pays de la terre ?...
Il faut tout voir du bon côté !

Pauvre époux qui parfois regrettes
Que ta femme ne soit muette,
Je voudrais rire, en vérité,
Quand pour si peu je l'entends geindre :
Les Mormons sont bien plus à plaindre...
Il faut tout voir du bon côté !

« La main-d'œuvre est trop chère ! » clame
Le paysan, la mort dans l'âme,
Devant le sillon déserté...
Il a le semoir mécanique,
Et les faucheuses d'Amérique :
Il faut tout voir du bon côté !

« La vieille langue de nos pères
Se meurt ; on ne l'entend plus guère »,
Dit monsieur Monnet, atristé.
Mais voici Chambaz qui proteste !...
Et puis, « Marc à Louis » nous reste :
Il faut tout voir du bon côté !

A. ROULIER.

La vie, au vol.

VOICI LE NOUVEL-AN

— Bonjour, chère madame :
— Hé, bonjour. Je ne vous voyais pas. Comment va ?

— Ça va... ça va... merci, et vous-même ?

— Oh ! voilà, horriblement grippée.

— On l'entend ; vous n'avez presque plus de voix. Vous ne devriez pas sortir ; c'est une imprudence, par ce temps froid.

— Je le sais, mais que voulez-vous ; il le faut bien. Et tout mon monde qui attend le bon-enfant.

— Ah ! oui, le Nouvel-An. Quelle invention, ma chère ! C'est pour moi un vrai cauchemar. On n'a jamais tout donné. Et si seulement on savait quoi donner, pour faire plaisir ; car l'intention, entre nous, ça compte peu, maintenant.

— A qui le dites-vous ! Et tout est si cher, aujourd'hui !

Une voix par derrière :

— Tout est si cher ! Quelle erreur !

Les deux premières dames, ensemble, en se retournant :

— Hé ! madame Chable ! Quel nouveau ! Bonjour.

— Bonjour. Gage que vous parlez du Nouvel-An ?

— Peut-on parler d'autre chose, en ce moment ?

— Et vous trouvez que tout est si cher ?

— Certainement. On se ruine avec tous ces cadeaux. On se passerait bien de donner comme ça, à droite et à gauche, à des gens qui ne vous disent pas même merci... Mais, voilà, on ne peut faire autrement.

— Oh ! bien, moi, je ne me tracasse pas tant. D'abord, avec mon mari, nous avons décidé de supprimer entre nous les cadeaux de Nouvel-An. Lorsqu'on a besoin de quelque chose, on se l'achète et on n'attend point pour cela au 31 décembre. C'est plus simple et plus pratique. D'ailleurs, Marc me demandait ainsi : « Qu'est-ce que tu veux pour tes étrennes ? » — Rien. — Comment rien ? — Mais non, je t'assure, je n'ai besoin de rien. — Eh bien, tiens, voilà cinquante francs pour te l'acheter. » Et moi, je lui disais : « Merci, mon cher ; mais, à propos, toi-même, que désires-tu ? — Moi ? rien. — Enfin, voyons, rien ; les messieurs désirent toujours quelque chose ? — Non, vraiment, je ne saurais quoi. Si mon inventaire boucle favorablement, je m'accorderai une nouvelle robe de chambre. » Alors, vous comprenez, avec le billet qu'il m'avait donné pour mes étrennes, je lui achetais sa robe de chambre.

— Et puis, comme ça, c'est vous qui étiez dupée !

— Oh ! nous y sommes tellement accoutumés. Quant aux enfants, je ne me mets pas en frais à leur égard. Pour le cas qu'ils font des cadeaux ! Une semaine après, il n'en reste pas trace. A leur instinct de destruction, mieux vaut encore donner, comme aliment, quelques friandises ; elles sont faites pour cela. A mon beau-frère, mon mari adresse, chaque Nouvel-An, une cassette de cigares — il en reçoit une en échange ; — c'est une vieille habitude. Moi, lorsque je fais les bricelets, j'en envoie, dans un petit panier, quelques-uns à ma belle-sœur ; elle me renvoie le panier, avec quelques-uns des siens. Une année, je me dis : « Tiens, tante Adèle a mieux réussi ses bricelets que moi » ; l'année suivante : « Ah ! bien, il n'y a pas à dire, mais, cette fois, mes bricelets sont meilleurs que ceux de tante Adèle ». Aux quelques amis les plus intimes, nous adressons notre carte de visite « avec nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année ». D'ailleurs, en nous-mêmes, nous en adressons autant à tout le monde. Et voilà !

— Oui, ce n'est pas compliqué. Vous êtes bien heureuse, chère madame, de vous en tirer ainsi.

— Qui donc vous empêche de faire comme moi ?

J. M.

Assurez-vous !

On nous écrit de Nyon :

« Le *Conteur* a publié, il y a deux ou trois semaines, sous le titre : « Restitutions », un article montrant qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

» On serait parfois tenté de le croire :

» J'ai un calendrier éphéméride que m'a